



TUTORAT INFIRMIER BLOC 1

Acquérir les compétences essentielles
pour encadrer et guider les étudiants en
soins infirmiers



ACCORD NATIONAL
lien avec indicateur
accueil des stagiaires



**IDE, IPA,
responsable**



Aucun



Présentiel ou distanciel



1 jour - 7 h



Max. 15 pers



**Prise en charge
OPCO/FIF-PL**

La réforme de la formation initiale des infirmiers en 2009 a mis l'accent sur l'acquisition des compétences, rendant le rôle du tuteur de stage essentiel pour le développement des futurs professionnels de santé. L'accompagnement des stagiaires est crucial pour assurer une formation de qualité et une prise en charge optimale des patients. Ce programme de formation vous offre les outils et compétences nécessaires pour devenir un tuteur de stage efficace, en vous familiarisant avec les meilleures pratiques pour encadrer et soutenir les nouveaux arrivants dans le domaine de la santé.

OBJECTIFS

Identifier le rôle, les missions et les aspects réglementaires de la fonction de tuteur de stage

Organiser et optimiser la fonction tutorale au sein d'un service

Concevoir et s'approprier des outils de supports et de suivi

Développer l'accompagnement pédagogique de l'apprenant en stage

CONTENU

- **Introduction à la Fonction de Tuteur de Stage:** Comprendre le rôle et les missions du tuteur de stage infirmier, ainsi que les aspects réglementaires associés.
- **Organisation et Optimisation du Tutorat:** Apprendre à organiser et planifier les étapes clés du tutorat, tout en optimisant cette fonction au sein du service.
- **Conception et Utilisation des Outils de Suivi:** Concevoir et s'approprier les outils nécessaires pour le suivi du stage, et comprendre leur importance pour un accompagnement efficace de l'apprenant.
- **Accompagnement Pédagogique de l'Apprenant:** Développer des stratégies pédagogiques adaptées et soutenir l'apprenant dans son stage pour favoriser son apprentissage.
- **Facilitation de la Posture Réflexive:** Accompagner l'apprenant dans le développement de sa posture réflexive et comprendre son importance pour une meilleure intégration des apprentissages.
- **Évaluation des Compétences de l'Apprenant:** Savoir évaluer l'acquisition des compétences par l'apprenant, en comprenant les différents types d'évaluation et leurs enjeux.

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Anne MEUNIER

Cadre de Santé formatrice en IFSI

Titulaire d'un Master Santé Publique et Recherche Clinique

Elodie JEVEAU

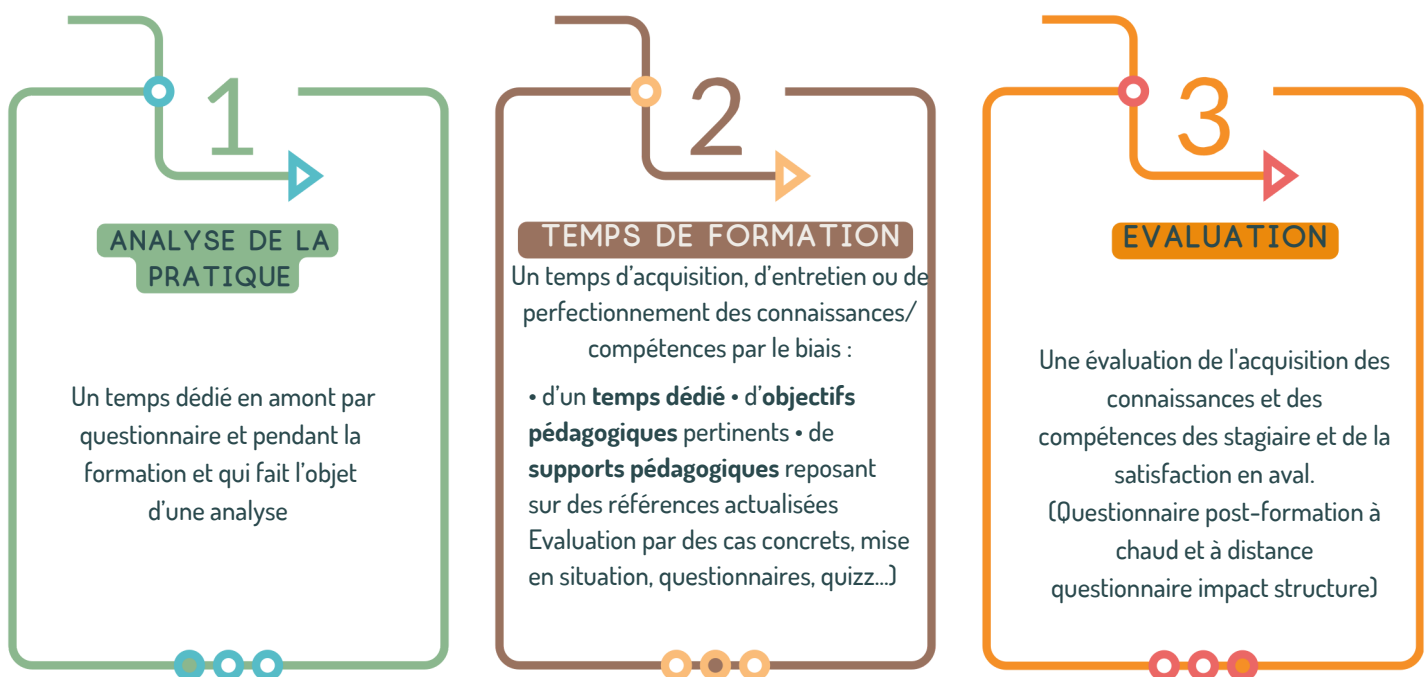
IDE formatrice DU Santé Publique

NOTRE MÉTHODE

Les sessions de formations proposées par la C3SI ont vocation à faire acquérir, entretenir ou perfectionner les connaissances et compétences des apprenants.

Notre méthode de formation se distingue par une approche personnalisée et innovante, alliant théorie et pratique pour répondre précisément aux besoins de chaque apprenant. En tant qu'organisme de formation, nous mettons en avant notre expertise dans le secteur de la santé et notamment de l'activité en centres de santé et notre capacité à adapter nos programmes en fonction des évolutions du terrain, garantissant ainsi des formations pertinentes pour les professionnels et bénévoles des centres de santé.

UNE MÉTHODE QUI S'APPUIE ÉGALEMENT SUR :



Une méthode de formation basée sur la rencontre entre les stagiaires et le formateur

- En présentiel ou distanciel
- Une équipe de formateurs compétents avec une connaissance de la pratique en centres de santé.
- Un **support de formation** remis à chaque stagiaire.
- Une durée de la formation de 1 ou 6 jours
- Des apports théoriques
- Une place laissée aux échanges entre participants
- Des **Cas concrets** apportés par les participants et le formateur
- Des **supports variés**
- A l'issue de la formation, **une évaluation** sera réalisée



MODALITÉS D'INSCRIPTION

TARIFS ET FINANCEMENTS

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : sur le site de l'ANDPC

Numéro organisme de formation : 8425

Par téléphone : 02 40 96 98 74

Par mail : formation@c-trois-si.fr



Pour toutes les personnes en situation de handicap, la C3SI a la possibilité d'adapter le contenu et les modalités de la formation.

Nous consulter au préalable.

Formation habilitée par l'ANDPC :

Prise en charge DPC dans la limite du droit de tirage annuel (centre de santé et libéraux conventionnés)

Prise en charge OPCO

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

Formation hors DPC :

Prise en charge par l'OPCO si vous êtes un établissement (centre de santé, SSIAD, EHPAD...)

Prise en charge FIFPL pour les professionnels libéraux

Adhérent : 260€ /stagiaire/jour

Non Adhérent :

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour



N° DREETS : 52 44 08100 44

SIRET : 814 267 670 00028

CODE APE : 9499Z